



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Allemagne

Question au Gouvernement n° 1626

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Bockel.

M. Jean-Marie Bockel. Ma question s'adresse à M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères.

Dix ans jour pour jour après la chute du mur de Berlin, nous gardons à l'esprit l'émotion que nous avons ressentie à cette époque et la dimension planétaire de cet événement. Mais l'heure est également au bilan de la réunification allemande et de ses conséquences sur l'Europe.

La fin d'un monde bipolaire a ouvert une nouvelle voie à l'Europe. La relation franco-allemande reste d'actualité. Celle-ci a bien sûr évolué: la page de la nécessaire réconciliation est désormais tournée; nous avons affaire à un partenaire décomplexé, fort de quatre-vingts millions d'habitants, assuré de sa puissance. Mais en même temps, par-delà les tensions que cela provoque, nous y avons gagné en franchise. Ainsi, lors d'une récente déclaration avec votre homologue Joschka Fischer, vous avez affirmé que dès 2003 les premiers pays d'Europe centrale et orientale pourront adhérer à l'Union.

M. Jacques Myard. Non !

M. Jean-Marie Bockel. A l'approche de la présidence française, le couple franco-allemand retrouve toute son actualité.

A quelques jours de la visite du chancelier allemand, M. Gerhard Schröder,...

M. Jacques Myard. «Camarade !»

M. Jean-Marie Bockel. ... ici même, dans cet hémicycle, pouvez-vous, monsieur le ministre, nous faire connaître votre vision du rôle de la France et de l'Allemagne dans la construction européenne, tant sur le plan de la réforme des institutions que de celui de l'élargissement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Charles Ehrmann. Vous n'avez qu'à lire Le Figaro de ce matin !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, ce fut bien un événement immense que la réunification allemande, permise par la décision prise par M. Gorbatchev vers 1986 ou 1987 de ne plus chercher à maintenir par la force des régimes rejetés par les populations.

Avec le recul, force est de reconnaître que la question allemande, qui avait tant inquiété l'Europe durant des décennies, dont on avait pensé pendant si longtemps qu'elle restait peut-être le seul casus belli possible dans l'Europe moderne, a été collectivement gérée par l'ensemble des leaders de l'époque dans un sens finalement conforme aux intérêts de l'Europe, de ses peuples et de la paix dans le monde. Ce fut, ne l'oublions pas, une prouesse de la concertation et de la démocratie.

Mais revenons à la situation d'aujourd'hui. Oui, la relation entre la France et l'Allemagne est forte et reste toujours un moteur. Nous avons vu et démontré que celui-ci devait être enrichi, complété par les relations - également très fortes, que nous entretenons avec tous les autres pays de l'Union -, mais qu'il ne pouvait pas être remplacé dans sa fonction aujourd'hui essentielle.

L'étroitesse des relations entre le chancelier Schröder et le Président de la République comme de celles qui unissent le chancelier et le Premier ministre - souvenez-vous de l'annonce industrielle récemment faite à Strasbourg, d'une énorme importance -, le travail actuellement mené par les ministres compétents afin d'élaborer, pour la nouvelle phase qui commence, une vision à long terme, commune et convergente de la

France et de l'Allemagne sur l'élargissement afin de le maîtriser au mieux des intérêts des pays candidats et de l'Europe, sur la réforme de l'Union elle-même afin de la préparer à ce nouveau bond en avant, sur le développement enfin de nouveaux domaines d'action - Europe sociale, Europe des citoyens, etc. -, tout cela ne peut que nous rendre optimistes: le moteur franco-allemand continuera bien à fonctionner pour l'avenir de toute l'Europe. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Bockel](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1626

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1999, page 9092

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 novembre 1999